



COMITÉ
DES HABITANTS
GARE DU NORD
LA CHAPELLE

191 Rue du Faubourg Saint Denis – 75010 PARIS

N° RNA : W751079072

Mail : chgdnlc@gmail.com – Twitter : @ComiteNord – comitenord.org – contact@comitenord.org

Compte rendu de la réunion publique du 03/03/2022 organisée par SNCF Gares & Connexions

Organisateurs présents en visio-conférence :

Monsieur Stéphane Lerendu, Directeur des grands projets à la SNCF Gares & Connexions

Madame Hélène Marbach, directrice du projet « Horizon 2024 » à la SNCF

Madame Alexandra Cordebard, Maire du Xème arrondissement

Dans un premier temps, Monsieur Lerendu rappelle que le projet « horizon 2024 » est contraint par les 2 événements sportifs de la coupe du monde de rugby en 2023 et les jeux olympiques et paralympiques en 2024 et par un budget d'un montant de 55 millions d'euros. Il énonce les nouveaux objectifs de la rénovation de la Gare du Nord :

- Plus lisible
- Plus fluide
- Plus confortable
- Plus verte et plus ouverte sur la ville

Madame Marbach présente le projet « horizon 2024 » dont les principales caractéristiques peuvent être résumées de la façon suivante :

- Agrandissement des espaces d'attente
- Harmonisation des niveaux d'éclairage et de la signalétique
- Agrandissement de l'espace devant les grandes lignes par la suppression de quelques commerces
- Réactivation des commerces impactés par les travaux envisagés par StatioNord
- Fluidifier les flux transmanche

Plus spécifiquement, **côté Nord**, un vaste espace à vélos sécurisé « d'au moins 1 000 places » sera construit (un ouvrage simple en bois, doté d'une couverture solaire). La rampe d'accès au parvis depuis la gare routière actuellement réservée aux bus est transformée en zone piétonne et à mobilité douce. **Côté Sud**, le parking EFFIA situé sous le parvis de la Gare du Nord est réaménagé pour la prise en charge des voyageurs par les taxis et VTC. Le parvis est réaménagé par la Ville de Paris dans l'objectif d'une piétonisation, végétalisation, d'apaisement et d'amélioration des mobilités douces et des transports en commun sur l'espace public. Des terrasses de café feront l'interface entre le bâtiment et le vaste parvis.

Côté ouest la dépose des taxis et VTC se fera en surface et la prise en charge en sous-sol, avec un accès direct depuis l'intérieur de la gare.

Côté Est, l'immeuble au n°177, rue du Faubourg Saint Denis sera détruit pour agrandir l'accès à la gare routière par les bus. Il sera créé une nouvelle entrée au niveau de la gare routière.

Il est rappelé que pour toutes demandes complémentaires, les associations et les riverains et usagers de la gare peuvent écrire à l'adresse email suivante : **projet.horizon.2024@gmail.com**.

La parole est donnée aux associations la FNAUT, le Comité des Habitants Gare du Nord la Chapelle, Paris en selle, Retrouvons le Nord de la Gare du Nord.

Les différentes associations soulèvent plusieurs points d'attention :

- La réouverture de la gare routière à l'ensemble des bus dont le terminus a été délocalisé pour les travaux de StatioNord
- Une étude de projection de la circulation future des différents modes de transport au sein de la gare et de ses conséquences au niveau de l'engorgement de la rue du faubourg Saint Denis
- Une ouverture de la gare sur le nord vers les arrondissements voisins du 18^{ème} et 19^{ème} et vers l'hôpital Lariboisière
- L'étanchéité de la dalle de la gare routière pour résorber tous les désordres constatés au niveau des quais des TER, RER et des immeubles de la rue du Faubourg Saint Denis
- L'aménagement des abords de la gare du Nord par l'accès rue du Faubourg Saint Denis
- L'insuffisance des espaces de places de vélos qui devraient être multipliées par 10
- L'accroissement de la circulation des bus dans la rue du Faubourg Saint Denis, en raison de la suppression de la rampe descendante de la gare des bus.

Monsieur Lerendu confirme que certains de ces points d'attention seront pris en compte dans la 2^{ème} phase des travaux de rénovation de la Gare du Nord dénommée « Horizon 2030 ».

Madame Cordebard demande à ce qu'un planning de rencontres publiques soit établi afin de permettre aux associations et riverains de suivre l'avancement des travaux.

Monsieur Lerendu ne confirme pas cette demande et met fin à la réunion publique.